

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2026

- 1 - Mise en compatibilité du PLU avec le SCOT
- 2 - Modification des commissions municipales
- 3 - Modification du règlement intérieur de l'EPI-Centre
- 4 - Taxe sur les friches commerciales
- 5 - Modification du règlement des aides financières à la rénovation des commerces et des entreprises
- 6 - Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 7 - Fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 8 - Tarification de location du restaurant scolaire Pierjean
- 9 - Budget annexe du réseau de chaleur : décision modificative
- 10 - Acquisition de parts sociales à 8 FAB LAB
- 11 - Convention de superposition d'affectation du domaine public ferroviaire signée avec la SNCF
- 12 - Personnel municipal : dérogation aux travaux réglementés des apprentis de 15 ans à 18 ans
- 13 - Présentation du rapport annuel 2025 du Syndicat d'énergie - SDED
- 14 - Présentation du rapport annuel 2025 du délégataire du service de l'eau
- 15 - Présentation du rapport annuel 2025 du délégataire du service de l'assainissement
- 16 - Présentation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service de l'eau du service de l'eau
- 17- Présentation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement
- 18 - Présentation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité de service du syndicat Drôme-Gervanne
- 19 - Présentation du rapport annuel 2025 du centre technique équin
- 20 - Commission extra-municipale de la Tour : désignation des membres
- 21 - Convention avec la commune de Eurre portant autorisation de voirie (canalisation souterraine)

22 - Inscription d'un chemin au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

23 - Suppression du nom de deux voies privées (deux délibérations)

24 - Acquisition de parcelles à l'ASL Saint-Antoine